

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE LA ROUAUDIÈRE

Objet : Demande présentée par la société LE CHÉРАН ÉNERGIES, dont le siège social est situé 7 Place du Champ de Foire – 29270 CARHAIX-PLOUGUER, en vue d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent dénommée « PARC ÉOLIEN LE CHÉРАН », composée de quatre aérogénérateurs d'une puissance unitaire maximale de 4,2 MW et deux postes de livraison située à La Rouaudière (53390).

Commissaire enquêteur : M. Daniel BUSSON, cadre bancaire en retraite.

Dates et modalités de l'enquête publique :

du lundi 18 mars 2024 à 9h00 au vendredi 19 avril 2024 à 12h00.

Le dossier sera déposé en mairie de La Rouaudière (12 rue du Maine) afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture (à titre indicatif : lundi et vendredi de 9h00 à 12h00).

Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête

- sur le poste informatique, mis à disposition du public à la mairie de La Rouaudière, aux heures habituelles d'ouverture au public,

- et sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5179>

Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet, dont une étude d'impact et son résumé non technique qui ont fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les adressant par écrit à la mairie de La Rouaudière, à l'attention de M. le commissaire enquêteur
12 rue du Maine – 53390 La Rouaudière ; elles seront annexées au registre d'enquête ;
- soit en les consignand directement sur le registre d'enquête à disposition du public à la mairie de La Rouaudière ;
- soit en les déposant sur le registre dématérialisé sécurisé du site Internet dédié :
<https://www.registre-dematerialise.fr/5179>
- soit en les adressant par voie électronique, à l'adresse dédiée :
enquete-publique-5179@registre-dematerialise.fr
Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le registre dématérialisé.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de La Rouaudière, selon le calendrier suivant :

- | | | |
|--------------------------|-------|-------|
| → Lundi 18 mars 2024 | 9h00 | 12h00 |
| → Vendredi 29 mars 2024 | 16h00 | 19h00 |
| → Jeudi 4 avril 2024 | 15h00 | 18h00 |
| → Samedi 13 avril 2024 | 9h30 | 12h30 |
| → Vendredi 19 avril 2024 | 9h00 | 12h00 |

Toute information concernant le dossier d'enquête peut être demandée auprès de la société Le Chéran Énergies - Mme Ekaterina Komova, responsable de projet - tél. : 07-62-88-72-13 - adresse mail : ekaterina.komova@quenea.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de La Rouaudière, en préfecture de la Mayenne, et sur le site Internet des services de l'État en Mayenne (<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-industrielles-carrieres/Autorisation>).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par la préfète de Mayenne.